

FICHE TECHNIQUE :

Diplôme d'Université d'Angers : « Accompagnement à la Parentalité » – à Lyon, 2025

CONTEXTE :

L'**afccc** nationale, **organisme de formation** (associatif) spécialisé dans les questions du couple et de la famille, organisera **en partenariat avec l'Université d'Angers, un Diplôme d'Université d'Accompagnement à la Parentalité, à Lyon en 2025.**

La FFER, également partenaire, l'organise à Toulouse.

FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE :

Le **Diplôme d'Université** sera délivré en fin de parcours par l'**Université d'Angers.**

L'**afccc** nationale assure la mise en œuvre de la formation déployée à Lyon.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS :

Ce **Diplôme d'Université** s'adresse aux professionnels :

- avec une expérience significative (salarié ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité,
- **et** a minima un diplôme Bac +3 ou un diplôme (niveau 6) en travail social, sanitaire ou éducatif.

Métiers concernés – tous les métiers des champs concernés par la famille, l'enfance, la parentalité.

Par exemple (liste non exhaustive) : Assistant social (AS), éduc spé, éduc jeunes enfants, intervenant en espace rencontre, médiateur, CCF, CESF, référent famille, coordinateur, responsable institutionnel, associatif, élus, responsables de structures d'accueil, infirmière, infirmière-puéricultrice, sage-femme, orthophoniste, psychomotricien, psychologue, médecin, juriste, magistrats, professeur des écoles, directeur de crèches, intervenant social en milieu scolaire (CPE, etc.), et autres professionnels ou bénévoles avec pratique auprès des parents.

ADMISSIONS et INSCRIPTIONS :

Candidatures **en ligne sur le site web de l'Université d'Angers en 2024 (dates à venir).**

Sélection sur dossier : lettre de motivation incluant le « projet professionnel du candidat » dans le champ de l'accompagnement à la parentalité.

DUREE DE LA FORMATION :

Ce **diplôme d'université** est de **205 heures.** Elles sont réparties en **8 modules.**

Les modules sont de 3 jours : **2 jours en présentiel à Lyon et 1 journée en distanciel par module.**

Les cours débuteront en janvier 2025 et se termineront en décembre 2025 (calendrier à venir).

Répartition du temps de formation (205 h) :

- =) 56h de cours en distanciel dispensés par l'Université d'Angers (plateforme dédiée, accès internet)
- =) 73h de cours en présentiel dispensés à Lyon (professeurs universitaires, professionnels du secteur)
- =) 25h d'analyse de la pratique en petits groupes (encadrés par 3 psychologues)
- =) 16h d'accompagnement projets en demi-groupes (2 formateurs dédiés)
- =) 35h de stage (découverte d'une autre structure professionnelle)

NB : Prévoir un temps de travail personnel en complément de la formation (environ 70h)

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION :

L'objectif de la formation est d'**accompagner les professionnels à la réflexion, l'élaboration et la mise en place, sur le terrain, de projets d'accompagnement à la parentalité**, que ce soit dans le cadre de dispositifs efficaces ou innovants, en tenant compte des besoins en constante évolution des familles et de leurs spécificités.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION :

Acquérir, approfondir des connaissances théoriques et pratiques en s'appuyant sur des apports pluridisciplinaires variés, dans une perspective pluridimensionnelle

Comprendre les enjeux politiques, juridiques, sociaux, psychiques impliqués dans l'accompagnement à la parentalité pour s'ouvrir aux différents champs pratiques concernés par cette question

Repérer les spécificités de sa propre expérience dans ce domaine pour la questionner et la confronter avec d'autres, et faire évoluer sa pratique pour acquérir une posture professionnelle mieux adaptée et plus experte

Construire un projet d'accompagnement à la parentalité en situation professionnelle et développer la capacité d'en rendre compte aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

CONTENU DE LA FORMATION :

- 1) La formation a été pensée avec une approche pluridisciplinaire des connaissances :
 - =) approche **sociologique, anthropologique, historique, juridique**
 - =) approche **psychologique**
 - =) approche « **terrain** » permettant d'identifier les dispositifs existants de soutien à la parentalité
- 2) La formation favorise un apprentissage à l'écoute clinique :
 - =) **analyse des pratiques** tout au long de la formation
- 3) La formation permet l'élaboration d'un projet professionnel :
 - =) professionnels **élaborent un ou des projets d'accompagnement à la parentalité** à mettre en place sur le terrain, que ce soit dans le cadre de dispositifs efficaces ou innovants. Ces projets tiennent compte des besoins des familles et de leurs spécificités.

INTERVENANTS :

Les intervenants sont des enseignants-chercheurs, des professeurs émérites, des professionnels du champ de la parentalité, des formateurs praticiens expérimentés, des psychologues.

Parmi les intervenants en 2024 : Gérard NEYRAND, sociologue, Emmanuel GRATTON, sociologue clinicien, Marthe BARRACO DE PINTO, psychologue, Françoise PAYEN, thérapeute de couple, Jean-Pierre DURIF VAREMBONT, directeur de recherche émérite, Yves DENECHERE, professeur d'histoire contemporaine ...

CALENDRIER :

Les cours en présentiel auront lieu à **Lyon** centre (dates à venir)

Les cours en distanciel seront disponibles via une plateforme dédiée.

- Module 1** **Les enjeux de l'accompagnement à la parentalité – Janvier**
2 journées en présentiel + 7h en distanciel asynchrone entre le module 1 et 2
- Module 2** **Les processus en jeu dans le devenir parent – Février**
2 journées en présentiel + 7h en distanciel asynchrone avant le module 2
- Module 3** **Les processus en jeu en situation de séparation et/ou de conflits conjugaux – Mars**
2 journées en présentiel + 7h en distanciel asynchrone avant le module 3
- Module 4** **Les processus en jeu en situation de handicap – Avril**
2 journées en présentiel + 7h en distanciel asynchrone avant le module 4
- Module 5** **Conduite de projet en matière d'accompagnement à la parentalité et implication personnelle – Septembre**
2 journées en présentiel + 7h en distanciel asynchrone avant le module 5
- Module 6** **Pratiques professionnelles face à des parents en difficultés sociales et/ou psychiques – Octobre**
2 journées en présentiel + 7h en distanciel asynchrone avant le module 6
- Module 7** **Pratiques professionnelles face à des parents d'adolescents et face à des configurations familiales complexes – Novembre**
2 journées en présentiel + 7h en distanciel asynchrone avant le module 7
- Module 8** **Pratiques professionnelles innovantes et construction de projets – Décembre**
2 journées en présentiel + 7h en distanciel asynchrone avant le module 8

VALIDATION DES ACQUIS ET EVALUATION :

Un **dossier thématique écrit** à l'issue des 4 premiers modules & un **pré-rapport de projet professionnel écrit** à l'issue des 4 premiers modules :

=) ces 2 épreuves valident les 4 premiers modules et conditionnent la poursuite de la formation

En fin de formation, un **rapport écrit conceptuel et pratique du projet d'accompagnement à la parentalité**, et une **présentation orale du parcours et de l'élaboration du projet, devant un jury**. **Remise du diplôme**.

COUT : Le coût de la formation diplômante (en 2024) : **3 400 Euros** (+ droits universitaires de 170 €).
Attention, la formation n'est pas éligible au CPF à ce stade.

INSCRIPTIONS : Candidatures **en ligne sur le site web de l'Université d'Angers (dates à venir)**.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour en savoir plus, merci de consulter le lien suivant : [Université d'Angers - DUAP](#)

Infos DUAP à **Lyon** : M^{me} **FRACKOWIAK**, secrétariat pédagogique **afccc** : secretariat@afccc.fr